



NEWSLETTER

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ST-EXUPÉRY

Notre école se transforme pour offrir un cadre plus sûr, plus confortable et plus agréable à tous les élèves et au personnel.



La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les élèves, les enseignants et l'ensemble du personnel. Malgré la présence du chantier sur le site, les entreprises poursuivent leurs interventions dans un espace parfaitement délimité et sécurisé, séparé de la cour de récréation et des salles de classe.



À ce stade du chantier, les travaux ont notamment porté sur la cantine. L'intérieur a été entièrement démoli. Un important travail de **curage*** a également été réalisé avec notamment la dépose des murs, fenêtres et cloisons.



Les barrières installées sur le parking ont été décalées afin de permettre un cheminement piéton de part et d'autre de la zone.

**Curage : retirer de manière sélective et organisée les éléments non structuraux d'un bâtiment : cloisons, revêtements, équipements, menuiseries. Cette étape permet de mettre le bâtiment à nu afin de préparer les prochaines phases de rénovation, de réhabilitation ou de transformation.*



Une partie de la toiture a été déposée.



Une grue a été installée. Celle-ci permettra d'acheminer les différents éléments qui vont constituer le local de traitement d'air construit au-dessus de la chaufferie. Elle servira également pour installer les murs en ossature bois, remplis de paille utilisés pour construire le nouveau bâtiment périscolaire.

LE MOT DU CHANTIER

Retrouvez les mots liés aux travaux !

C H A N T I E R
M A T É R I A U X
É Q U I P E
P L A N S
S É C U R I T É

P
R
O
J
E
T

T
R
A
V
A
U
X

P
A
V
E
M
E
N
T

LES MÉTIERS QUI CONÇOIVENT VOTRE ÉCOLE

Chaque mois, découvrez celles et ceux qui font avancer le chantier. Ce mois-ci : l'équipe de **conception** et de **pilotage** !

Le maître d'ouvrage (MOA)

— celui qui commande —

Le maître d'ouvrage (ou MOA) est le client pour le compte de qui le projet est réalisé (ici la Commune d'Apprieu). Il est le donneur d'ordre qui initie le projet et le finance avec ses partenaires (État, Région, Département, Europe...).

L'architecte

— celui qui imagine —

De la construction à la réhabilitation, l'architecte conçoit le projet : il dessine des espaces adaptés aux élèves et aux personnels qui travaillent dans l'école, respecte les normes et le budget, puis veille pendant le chantier à ce que tout corresponde à ses plans. Grâce à lui, l'école sera belle, solide et agréable à vivre.

Les bureaux d'études

— ceux qui calculent —

Les bureaux d'études vérifient que les idées de l'architecte sont possibles : leurs ingénieurs calculent la solidité des murs, des planchers et de la toiture, dimensionnent la charpente, la ventilation et l'électricité. Ce sont eux qui s'assurent que le bâtiment tiendra debout pendant de très nombreuses années !

Le contrôleur technique

— celui qui vérifie —

Comme un inspecteur vigilant, le contrôleur technique est mandaté pour vérifier que le chantier respecte les règles de sécurité, de solidité et de confort. Il fait des visites régulières, rédige des rapports et alerte s'il repère un problème. C'est la caution qualité du projet, pour une école sûre pour tous.

L'OPC

— celui qui orchestre —

L'OPC (ordonnancement, pilotage et coordination) est le chef d'orchestre du planning : il organise l'ordre des travaux, planifie l'intervention de chaque entreprise et veille au respect des délais. Quand une surprise surgit — la pluie ou un approvisionnement en retard — il réorganise tout pour que le chantier avance !

Le mois prochain, découvrez d'autres métiers qui permettent la réalisation du chantier : maçons, menuisiers, plombiers, électriciens...

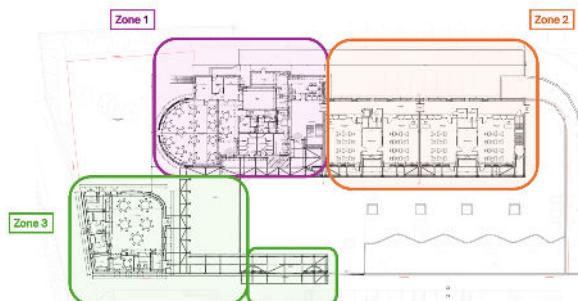
LES GRANDES ZONES DU CHANTIER

Comme les travaux de l'école sont réalisés alors que l'école est utilisée, l'OPC a organisé le chantier par zone :

Zone 1 : la zone réhabilitée (cantine / ancien préau / hall)

Zone 2 : les classes et la bibliothèque

Zone 3 : nouveau bâtiment périscolaire et nouveau préau



Sur les zones 1 et 3, le chantier peut avancer même quand les enfants sont dans l'école.

Sur la zone 2, le chantier est réalisé pendant les vacances scolaires. **Aux vacances d'automne**, les maçons, les plombiers et les menuisiers vont ainsi réaliser les travaux dans la salle non occupée qui sert actuellement pour le périscolaire.

Si vous avez une question sur les travaux, le projet : Envoyer un message à accueil@apprieu.fr